



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/06/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 juin 2009
D - 20090315

Aujourd'hui Lundi 22 juin Deux mil neuf, à quinze heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 15 H 20 à 16 H 50 et de 18H à 18 H 25)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*préside la séance de 15 h 20 à 16 h 50 et de 18 h à 18 h 25*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Chafika SAILOUD,

***Concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la
salle des fetes du grand parc. Marché infructueux. Recours
d'un candidat. Autorisation de défendre.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D20070256 du 30 avril 2007 vous avez autorisé le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre en vue de réhabiliter la Salle des Fêtes du Grand Parc et d'accueillir la Maison de l'Emploi.

Après examen des candidatures par la Commission technique désignée par le jury, les membres de ce dernier ont donné, à la majorité, un avis négatif sur les trois projets qui avaient été retenus.

Par délibération D20080630 du 24 novembre 2008 vous avez déclaré ce concours infructueux et décidé de ne pas verser de prime aux trois candidats.

Par requête déposée le 26 janvier 2009, l'atelier d'architecture KING KONG demande au Tribunal administratif de Bordeaux d'annuler la décision de rejet de son projet ainsi que, par la voie d'exception d'illégalité, l'annulation de la délibération du 24 novembre 2008 aux motifs que la décision déclarant le marché infructueux serait insuffisamment motivée et que le versement d'une prime aux candidats évincés serait obligatoire.

Cette contestation apparaît mal fondée à votre administration.

En effet, l'atelier d'architecture KING KONG d'une part, a bien été informé de ce que les projets ne répondaient pas au programme en laissant la salle polyvalente inoccupée et dépassaient l'enveloppe financière affectée à cette opération et d'autre part, a eu connaissance de la totalité des débats du jury par la communication du procès-verbal.

Enfin, le règlement du concours prévoyait la possibilité de réduire ou de refuser l'attribution d'une prime.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire à défendre à cette affaire devant le Tribunal administratif et devant toutes les juridictions compétentes et, en cas de besoin, à agir jusqu'à parfait règlement du litige, y compris l'exercice de toutes voies de recours.

ADOPTE A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 juin 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire